



*La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.*

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Programme .....	3
Programme détaillé par matière .....	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	3
Informations diverses .....	4
Conditions d'accès .....	4
Evaluation au cours de la formation .....	4
Formations ultérieures accessibles .....	4
Gestion et contacts .....	4
Organisation pratique .....	4

## MINFOPA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure en sciences de l'éducation vous offre:

- les fondements disciplinaires en sciences de l'éducation: philosophie, sociologie, économie de l'éducation, psychologie du développement humain ;
- une initiation à certaines méthodes de recherche.

## MINFOPA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme de mineure en sciences de l'éducation vise à :

- Acquérir les fondements disciplinaires en sciences de l'éducation
- S'initier à certaines méthodes de recherche
- Mettre son parcours en perspective et valider ses expériences

### PROGRAMME

#### Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

La mineure en sciences de l'éducation n'est accessible qu'aux étudiants l'ayant entamée au plus tard en septembre 2020.

Bloc  
annuel

2 3

#### o Contenu:

##### o Cours à suivre en 2ème année de bachelier (15 crédits)

● LFOPA2001	Philosophie de l'éducation et de la formation		[FR] [q2] [30h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	X
● LFOPA2005	Approche historique de l'éducation et de la formation		[FR] [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
● LFOPA2010	Psychologie sociale de l'éducation et de la formation	Karl-Andrew Woltin	[FR] [q1] [22.5h] [3 Crédits] 🌐	X	X
● LFOPA2011	Psychologie du développement et éducation	Baptiste Barbot	[FR] [q1] [22.5h] [3 Crédits] 🌐	X	X

##### o Cours à suivre en 3ème année de bachelier (15 crédits)

● LFOPA2002	Sociologie de l'éducation et de la formation	Andrew Crosby Hugues Draelants	[FR] [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐	X	X
● LFOPA2003	Economie de l'éducation et de la formation		[FR] [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐	X	X
● LFOPA2006	Méthodologie de la recherche en sciences humaines		[FR] [q1] [22.5h] [3 Crédits] 🌐	X	X

#### Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## MINFOPA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

La mineure en sciences de l'éducation est accessible à tout étudiant UCL.  
Une procédure d'admission est prévue : <https://uclouvain.be/fopa-admission>

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Tout étudiant avec une mineure en sciences de l'éducation de l'UCL dispose d'un accès au master en sciences de l'éducation de l'UCL.

### GESTION ET CONTACTS

#### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/PSP/EDEF

Ecole d'éducation et de formation ([EDEF](#))

Faculté de psychologie, logopédie, sexologie et des sciences de la famille ([PSP](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

EDEF

Grand Place 43 - bte L3.02.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 26 85010472905](tel:+32210472685010472905) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 87 39](tel:+32210478739)

Responsable académique du programme: [Benoît Galand](#)

Personne(s) de contact

- Gestion administrative: [Sandra Georges](#)

### ORGANISATION PRATIQUE

Les cours de la mineure en sciences de l'éducation s'inscrivent dans le cadre du programme du module complémentaire du master en sciences de l'éducation. Celui-ci accueille un public d'adultes en reprise d'études, principalement des professionnels de l'éducation (enseignant, éducateur, formateur d'adultes, etc.) qui souhaitent améliorer leurs pratiques.

Inscription à la mineure

Modalités d'organisation

Les cours de la mineure en sciences de l'éducation sont organisés exclusivement en horaire décalé (13h45-22h et/ou samedi 9-17h30).

Admission à la mineure

Cfr point ci-dessus

Inscription à la mineure

L'inscription à la mineure est conditionnée par une procédure d'admission (cfr point admission ci-dessus). Un accord écrit sera remis à l'étudiant.

L'inscription en BAC 2 se fera via le Web. En BAC 3, l'inscription se fera automatiquement.

Modification de l'inscription à la mineure

Toute modification dans le choix de la mineure doit être communiquée avant le 15 septembre, par écrit, à Sandra Georges, Responsable administrative de la FOPA.

Horaires de cours

Consultation de l'horaire de cours

Les horaires de cours seront disponibles début juillet sur le site internet <https://uclouvain.be/horaires>

Organisation des examens

Consultation des horaires d'examens sur le site internet <https://uclouvain.be/horaires>

En début de cours, l'enseignant précise les différentes modalités d'évaluation de son cours.